

# En vue de la prochaine Fête des vigneronns

Autor(en): **Rms.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **82 (1955)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229534>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En vue de la prochaine

# FÊTE DES VIGNERONS

La préparation de la Fête des Vignerons, de Vevey, se poursuit à un rythme accéléré.

## L'amphithéâtre de la « Riviera vaudoise »

Les estrades du vaste amphithéâtre représentent une construction imposante. La maquette établie à titre d'information offre la vision non seulement des estrades, mais aussi du cadre dans lequel cette superbe arène s'élèvera sur la place du Marché.

Au centre des gradins, la scène mesurera 50 sur 80 m. Les dimensions extérieures de l'enceinte atteignent 110 sur 140 m. Cette construction représente l'un des plus grands théâtres en plein air du monde, édifié pratiquement pour quinze jours ! Le haut des gradins, côté lac, sera à 14 m. du sol. Au sud de la place, deux tours encadreront le portique des divinités, dépassant de 12 m. la couronne des estrades, se dressant à 26 m. du sol. Trois tours marqueront l'entrée des portes de Cérès, Palès et Bacchus. Hautes de 27 à 29 m., elles permettront un fastueux éclairage scénique lors des représentations nocturnes.

La structure tubulaire de cette masse, comportant 16 000 places, exige 90 km. de tubes — la distance en ligne droite de Genève à Villeneuve — 55 000 raccords

et 220 000 boulons. Le poids total des pièces métalliques atteint 450 tonnes, un train de 45 wagons !

## Défilés et cortèges : une fresque colorée

Les cortèges qui défileront dans les rues de Vevey constitueront des spectacles grandioses. Ils présenteront 4000 figurants, chanteurs, danseurs, artistes, solistes, conduits par quinze corps de musique. Le circuit de ces défilés s'étendra sur 5,2 km. Tout au long du parcours, des estrades seront dressées pour vingt mille spectateurs.

## La demande de places

Plus de 160 000 places sont à la disposition du public ! Près de 32 000 ont été acquises par les prioritaires, figurants et souscripteurs au capital de garantie. Ce dernier dépasse aujourd'hui 1,3 million de francs. C'est une réussite brillante.

## Exposition de paysages de chez nous

« Riviera vaudoise »

M. E. Becker, peintre-paysagiste, exposera du 30 avril au 15 mai, Galerie Roth, Riponne, une série de toiles représentant des paysages de notre « Riviera vaudoise ».

## « NOÛTRON COTERD » deux fois par mois...

**Avril :** Le lundi 25, de 17 h. à 19 h., Buffet de la Gare de Lausanne, 2<sup>e</sup> Classe.

**Mai :** Les lundis 9 et 23.

Bienvenue à tous les amis du « Conteur ».

La Rédaction.

## Courrier de nos abonnés

### A propos du patois broyard

Un lecteur, abonné et mots-croisiste, de Lucens, M. Michel Strickler, nous a posé la question de savoir à quoi l'on peut reconnaître qu'un texte est en parler broyard ? et y a-t-il certains détails qui permettent de le savoir ?...

Tout d'abord, félicitations à M. Strickler de s'intéresser au patois, de le vouloir apprendre, et surtout de tâcher d'y voir clair parmi tous nos patois vaudois...

Ce fut une de leur faiblesse de s'être si fort diversifiés. Et il faut bien avouer que ces langages « parlés » et non écrits, ont des « graphismes » très variables. C'est le mérite, précisément, de Marc à Louis (Jules Cordey) d'avoir donné au patois du Jorat, par exemple, une « écriture classique » ; de notre ami Nicolier, de La Forclaz, d'avoir fixé grammaticalement le vilhio dévesâ des Ormonts...

Qui entreprendra d'en faire autant pour celui de la Broye ?

Un de nos érudits philologues ou tel patoisant broyard, peut-il répondre aux intéressantes questions posées par M. Michel Strickler ?

Nos colonnes sont ouvertes !

### Résultats du concours de mars

Quatorze résultats faux sur 51 envois ! La proportion est plus qu'honorable.

Parmi les définitions qui pouvaient mettre en difficulté nos concurrents, il y en avait une *Début d'un conseil de modération* réclamant de leur part une timide incursion dans les pages roses du « Petit Larousse » : *Uti*, non abuti (user, ne pas abuser). Il faut croire, comme le laisse entendre un mots-croisiste fidèle, que c'est là une expression latine prisée tout particulièrement par les Vaudois, puisqu'aussi bien ceux-ci n'eurent pas trop de difficulté à la « dénicher » !

Quant à la faute la plus fréquente, elle fut faite en réponse à la définition du 3 vertical (3) se « fait » en prisant : *cas* ! On a mis « tas », « las », « Has ». Faire cas d'une chose,

c'est en « priser » la présence. A ce propos, M. Louis Jaccard cite même Diderot : « Chacun prise (estime, fait cas de) son talent.

Et pour faire bien nos jeux de mots, il en faut. Prenez-le donc, chers amis !

Merci à M. Marius Chamot, d'Aclens, qui a envoyé sa solution une année en retard, une erreur — *Mea culpa* — s'étant glissée dans le délai d'envoi de notre dernier numéro : 31 mars 1954 au lieu de 31 mars 1955... Nous sommes heureux que sa « grille » lui ait fait passer quelques instants... passionnés déjà... l'an passé !

Mme Alice Capt, que le sort n'a pas favorisé cette fois-ci, nous écrit : « Puisqu'on commence à parler du « physique » de M. Elophe, le *Conteur* ne pourrait-il donner sa photographie ? Je suis sûre que cela ferait plaisir à tous les concurrents (ou rentes ?) qui suent sur ses mots croisés avec une joie sans mélange... »

Que voilà une question délicate ! M. Elophe est un modeste, et je ne sais comment lui présenter la chose.

Comme il lit nos commentaires mensuels, à lui la parole...

Mais qu'il sache que je n'y suis pour rien !

Après tirage au sort, voici les douze lauréats du concours de mars :

M. Pierre Guex, La Chaux de Sainte-Croix.

M. Louis Chamorel, Gryon sur Bex.

Mme Gaston Butikofer, Liebefeld, Berne.

M. E. Laeser, Clarens.

Mme Marguerite Cherix, Pully.

M. Michel Strickler, Lucens.

Mme E. Mora, Frauenfeld, Thurgovie.

M. Armand Duvoisin, Chessel.

L. et M. Glardon-De Riaz, Vallorbe.

Mme Marcel Dutoit, Yvonand.

Mme Isabel, Villars-sur-Ollon.

Mme Jeanne Paillard, Lausanne.

Merci à Mme Jeanne Paillard de se réjouir ainsi d'une fois à l'autre en attendant l'édition bi-mensuelle du *Conteur* !

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 avril 1955, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché II, Lausanne.